Vendredi 5 juin 2020

CONTINUITE PEDAGOGIQUE - Fil infos parents n°11

L'établissement

Pour toutes vos démarches auprès des services du lycée, nous vous invitons à privilégier les démarches par téléphone ou par voie électronique. L'accès physique au sein du lycée est toutefois possible pour les réunions programmées (conseils de classe par exemple). L'accès se fait par le P1 , avec application des règles sanitaires au sein du lycée (port du masque et gestes barrières).

Les conseils d'administration des lycées ont adopté l'organisation pédagogique mise en œuvre à compter du lundi 8 juin 2020 pour le retour des élèves:

⇒ Au Lycée professionnel:

Accueil au lycée des terminales Bac Professionnel, des 2 CAP métiers de la mode et Terminale CAP métiers de la mode. (pour ces niveaux l'envoi postal des cours sera interrompu)

Pour les autres niveaux (Seconde et Première Bac professionnel, 2 CAP et Terminale CAP EVS et ECMS) l'enseignement à distance se poursuit.

⇒ Au lycée général et technologique

Accueil des secondes , premières , terminales et classes préparatoires (pour ces niveaux l'envoi postal des cours est interrompu)

Les cours de BTS se poursuivent à distance jusqu'au 12 juin pour les étudiants qui ne sont pas en stage.

Les élèves restés à domicile, et dont la classe est accueillie au lycée pourontt suivre sur pronote les activités menées au lycée. Ils peuvent aussi compléter leur travail avec les cours en ligne ' ma classe à la maison ' du CNED.

Les responsables contactés cette semaine pour confirmer la présence de leur jeune, ainsi que la présence à la demi pension et/ou à l'internat, ont été destinataires des modalités pratiques de ce retour au lycée.

Dans l'hypothèse ou un.e élève viendrait en cours au lycée sans s'être signalé cette semaine, il/elle sera dans un premier temps pris.e en charge par la vie scolaire afin de voir s'il/elle peut être intégré.e dans l'organisation établie. En effet, les contraintes de distanciation physique imposent une capacité maximale par salle à ne pas dépasser, base de l'organisation établie.

ORIENTATION

Le planning des conseils de classe est en ligne sur l'agenda Pronote

Le CIO de Brest est soumis à une nouvelle organisation et de nouvelles modalités d'accueil.

Le public est reçu **uniquement** sur rendez-vous les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Pour toutes demandes de rendez-vous ou de renseignements, vous pouvez contacter :

Par téléphone au 02 98 44 31 74 : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 9h00 à 11h00 et le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 Par mail : cio.brest@ac-rennes.fr

Ce mercredi 3 juin 2020, cérémonie en mémoire de Jules LESVEN , en présence de sa fille, d'une petite-fille et d'une arrière – petite fille, toutes deux anciennes élèves du lycée.